



# 32<sup>ème</sup> Rallye National Des Bornes



## INFORMATION AUX RIVERAINS DE THORENS-GLIERES LA ROCHE SUR FORON

Madame, Monsieur, nous vous informons que le 32<sup>ème</sup> Rallye National des bornes le 27<sup>ème</sup> Rallye National VHC et 5<sup>ème</sup> Rallye VHRS se dérouleront le samedi 17 juin 2023 de 8h56 à 17h58 avec une réouverture de route possible en fonction du timing entre l'ES 6 et l'ES 9

**ATTENTION CES HORAIRES PEUVENT VARIER EN FONCTION DU NB DE CONCURRENTS ET DES FAITS DE COURSE**  
**Par arrêté Préfectoral, certaines routes seront fermées à la circulation des usagés.**

Vous trouverez, ci-dessous les horaires de fermeture de route et les horaires de passage des concurrents.

### Epreuves chronométrées N° 6 et N° 9 – THORENS/LA ROCHE

Fermeture : D.5 « Les Chappes » Direction Thorens.

Itinéraire : D.5 / Voie Communale Nantizel / V.C. Le Chêne / D.5 / Thorens direction La Roche / Chez Bruchon  
D.2 Les Pommeraies / V.C. 6 Les Molliets / Colanche / Charbonnière / Pont de la Zone / Col des Fleuries /  
D.277 / Chemin de Chez Coffy / Corbattaz

Fermeture : D.277 « Au croisement des Biolles »

	Fermeture de route :	Premier concurrent	Réouverture de route :
ES N° 6	Théorique		Théorique
ES N° 9	8h56	10h11	12h59
	13h25	14h40	17h58

Voies d'évacuation sanitaire (Aucun stationnement sur ces routes)

D.2 du carrefour D.2 / D.5 à la Pommeraie (Les Sapins)

En cas de nécessité réelle et importante, il est possible, sous escorte d'une voiture de sécurité, de prévoir un passage sur une portion de route dans le sens de la spéciale. Pour cela, vous êtes priés de prendre contact au plus tôt

Uniquement au Numéro suivant : **07 83 02 76 37** avant le 9 juin de 18h00 à 20h00 du lundi au vendredi.

N'hésitez pas à laisser un message avec votre nom et votre numéro de téléphone.

**Pour toutes autres informations concernant le Rallye, merci de composer le même numéro**

**Le Rallye, ce sont aussi les reconnaissances, autorisées et uniquement pendant ces 3 jours.**

**Samedi 10 juin 2023 et/ou Dimanche 11 juin 2023 et/ ou Jeudi 15 juin 2023**

Chaque équipage est tenu de respecter le code de la route, d'utiliser un véhicule en règle et d'apposer sur le pare-brise Avant et arrière du véhicule un autocollant « **Reconnaisances 2023** » avec un numéro.

**Si des abus sont commis, n'hésitez pas à nous téléphoner.**

**Merci de relever le N° figurant sur l'une des vitres à défaut l'immatriculation du véhicule.**

Nous espérons que cette information vous permettra de prendre les dispositions nécessaires, afin d'éviter au mieux tout désagrément. Conscients cependant des contraintes que pourrait vous causer le passage de notre Rallye et par avance Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de nos meilleures salutations.